
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 15 décembre 2022
9 h 30**

**Séance tenue le jeudi 15 décembre 2022
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. Stéphane Côté, Mme Mary Deros, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoît Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Sonny Moroz, Mme Martine Musau Muele, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, Mme Dominique Ollivier, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pauzé, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville, M. Craig Sauvé, Mme Despina Sourias, Mme Émilie Thuillier, Mme Véronique Tremblay, M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :

Mme Nathalie Goulet, Mme Vicki Grondin, Mme Marie-Andrée Mauger, M. Luis Miranda et Mme Marie Plourde

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
M. Michel Turcotte, Analyste-rédacteur

En ouverture, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la déclaration suivante :

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la *nation Kanien'keha:ka* (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé ».

La présidente du conseil souhaite dédier une minute de silence en l'honneur de la jeune Mariia Legenkovska décédée le 13 décembre dernier, à la suite d'un accident causé par une automobile, ainsi qu'à toutes les personnes qui sont décédées en pareil circonstances.

La présidente du conseil demande d'observer une minute de silence.

Mme Musau Muele remercie les membres du conseil pour ce moment de recueillement.

1 - Période de questions du public

À 9 h 39, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, appelle le point « Période de questions du public » et invite les personnes du public présentes à poser leurs questions.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Rutland Ted William	Mme Valérie Plante (M. Alain Vaillancourt)	À la suite de l'augmentation du budget du SPVM, comprenez-vous que plus de police ne veut pas dire moins de violence ?

À 9 h 42, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, suspend les travaux pour quelques minutes.

À 9 h 50, le conseil reprend ses travaux.

À 9 h 50, la présidente du conseil fait la lecture des quatre premières questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Rafal Zawadzki	Mme Sophie Mauzerolle	<p>Avec le déploiement du nouveau programme d'électrification des transports, et une mise en place de parcoverts, les stationnements pour les véhicules électriques ne sont plus gratuits.</p> <p>Les frais de stationnement doivent être payer à la borne de stationnement ainsi que les frais de recharge à la borne de recharge donc à deux endroits à la place de payer à un seul comme pour un véhicule à l'essence. Il faut, chaque fois qu'on stationne le véhicule, aller à deux endroits. De plus, les frais de stationnement coûtent même prix pour les véhicules à l'essence que pour les véhicules électriques (3,75\$/hr au centre - ville). Finalement, à certains arrondissements les parcoverts n'ont pas été distribués à d'autres, oui. Il manque de l'information claire et bien visible, quels stationnements avec les bornes de recharges sont gratuits et lesquels ne les sont pas.</p> <p>Quel est donc avantage de posséder un véhicule électrique en lumière de la nouvelle politique "verte" de la Ville ?</p>
Pierre Blanc	Mme Valérie Plante (M. François Limoges)	<p>L'état de la piste cyclable du parc linéaire du Réseau-Vert (3 km entre Mile End / Mile Ex / La Petite-Italie et le sud de Rosemont) est détérioré. Les trous et les bosses y sont de plus en plus nombreux; des flaques de boue se forment lorsqu'il pleut, causant un danger.</p> <p>Que prévoit faire la Ville pour la restaurer, la pérenniser et éventuellement pour la moderniser à un niveau égal à d'autres qui lui sont similaires comme celle du canal Lachine : pavage, entretien d'hiver, signalisation?</p>

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Jeremy Steele	Mme Valérie Plante (Mme Sophie Mauzerolle)	Récemment, j'ai pris connaissance du décès d'une fillette de sept ans en raison d'un délit de fuite dans une rue tout proche de celle où je réside. Tout juste au nord de ce lieu, près des rues Papineau et de Lorimier, qui sont elles-mêmes bordées d'écoles, j'ai la malchance d'assister au quotidien à des comportements violents et dangereux de la part d'automobilistes. Quelles actions concrètes vont être effectuées par la ville et l'arrondissement pour assurer qu'une telle tragédie ne se reproduira jamais?
Olivia Dumas	Mme Valérie Plante (M. Alain Vaillancourt)	My question is for Valérie Plante. In 2020, the city surveyed Montrealers about their budget priorities. 73% of respondents said they wanted to see the SPVM budget reduced. Your administration didn't listen. In 2021, the city removed the question about police funding from the survey and, as you know, increased the SPVM budget a record amount. This year, over 100 participants in the budget consultation in June called for the question about police funding to be returned to the annual survey and/or called for the police budget to be reduced. Rather than complying, your administration cancelled the annual budget survey. My question is: can you explain why you refuse to listen to the residents you serve regarding police funding?

À 10 h, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, invite à nouveau les personnes du public présentes à poser leurs questions.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Robert Edgar	M. Aref Salem	Total solar eclipse of april 8, 2024 - What can and will Ensemble Montréal do in terms of helping bring consciousness to the fact that God is aware of what is happening and perhaps leading to less violence ? Commentaires sur la coopération avec les différentes communautés religieuses et la diminution de la violence.
M. Richard Phaneuf	M. Benoit Dorais	Êtes-vous prêts à reconnaître que c'est un peu incohérent, à savoir qu'on ne peut pas vendre les immeubles abritant une maison de chambres, mais le parc immobilier est évalué plus cher ? Demande une ristourne de taxes du montant de l'augmentation, aux OBNL œuvrant dans le logement social

À 10 h 13, la présidente du conseil poursuit avec la lecture des autres questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Patrick Lamothe	Mme Marie Plourde (Mme Caroline Bourgeois)	Avez-vous les plans et devis pour les rénovations de l'ana Saint-Louis?
Maggie Smith	Mme Valérie Plante (M. Alain Vaillancourt)	Since 2020, your administration has increased the SPVM budget more than any other large city in Canada. In 2022, you increased the budget more than any time in the history of this city. We're talking about nearly \$100 million in extra funding that could be used for other priorities, including community programs that reduce violence and reduce the need for police interventions. Will you commit to stopping these endless police budget increases?
Ashley Opheim	Mme Valérie Plante (M. Alain Vaillancourt)	My question is for Valérie Plante. At the 2021 general assembly of Projet Montreal, members of your party voted to add a position to the party program - namely, to undertake a reflection on the distribution of police funding. Can you tell me whether this reflection was undertaken and what it consisted of? If the reflection was undertaken, can you tell me how it will affect the budget your administration is proposing for 2023?
Isabelle Sawyer	Mme Julie Roy	Bonjour, Considérant l'annonce passée de la Ville de Mtl pour l'atteinte de 0 déchets, et considérant tant les intérêts de la nature et des générations futures, et également la conférence de l'ONU pour la biodiversité qui honore Montréal, Svp serait-il possible que les immeubles à condos qui poussent dans Griffintown, de 9 logements et plus, aient accès démocratique au compostage municipal ? Et si oui, quel délai ?
Maxime Larochelle	Mme Valérie Plante (Mme Ericka Alnéus)	Bonjour Mme la mairesse, bonjour chers élus, Nous célébrons actuellement le 100e anniversaire d'un géant qui a façonné notre Québec d'aujourd'hui et qui a influencé le développement de notre belle métropole, René Lévesque. Zonage agricole, création du ministère de l'environnement, assurance automobile, création des SÉPAQ, nationalisation de l'hydroélectricité, nous vivons dans les traces de René Lévesque même 35 ans après sa mort. Pour l'honorer, pour que les générations futures puissent y voir une source d'inspiration pour améliorer le bien commun, je propose que la Ville de Montréal annonce la création d'une murale en son honneur, et pourquoi pas à Villeray puisqu'il en a déjà été le député! Monsieur Lévesque est l'un des politiciens les plus rassembleurs et progressistes de notre histoire, célébrons-le et affichons-le fièrement sur l'une de nos murales. Ma question pour vous Mme la mairesse, êtes-vous d'accord? Merci!
		Maxime Larochelle

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Marc-André Paquin	Mme Sophie Mauzerolle	La construction du Sir John District Langelier devrait se terminer au début du printemps prochain. Dans l'état actuel de la configuration de la chaussée, il est impossible de tourner à gauche sur Sherbrooke direction Ouest pour accéder à l'entrée du garage intérieur à cause du terre - plein central. Est-ce des travaux seront réalisés au cours des prochaines semaines afin de ne pas obliger les nouveaux propriétaires à se rendre jusqu'à la hauteur de la rue Langelier et faire un virage sens inverse (uturn) pour accéder à l'entrée du garage sur Sherbrooke. Merci de votre attention et suivi.
Songhee Kim	Mme Caroline Bourgeois	<p>Dear Councillors, I am writing you today to ask to develop a residential friendly environment and Bar friendly environment.</p> <p>I've lived on 3964 Boul.Saint-Laurent since 2007, and my apartment walls are soundproofed by the previous landlord. However, the new bar next door, 3956 Boul.Saint-Laurent, Sport bar Champs doesn't.</p> <p>Montreal city is bigger than Toronto, but it doesn't have bylaws for the citizens related to bar noise to make the city habitable and peaceful for both the residents, and party goers meanwhile Toronto has it (City of Toronto By - law 878 - 2019 § 591 - 2.1. Amplified sound.).</p> <p>Here are some my proposals regarding to the bar noise.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ensure that any new bar establishment provides a soundproofing plan. 2. Setup new bylaw related to amplified sounds. A Building construction date must be considered in terms of building conditions for sound traveling through the walls. 3. Lastly, please do not give a bar permit to where their neighbors are residential & vice versa. Regards

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions du public par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil* (06-051), la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, déclare la Période de questions du public close à 10 h 25. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions soit en se déplaçant à l'hôtel de ville soit par écrit afin de faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

2 - Période de questions des membres du conseil

À 10 h 25, la présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les personnes élues ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Aref Salem	Mme Valérie Plante	Est-ce que cette Administration n'est pas gênée de présenter un bilan aussi désastreux aux Montréalais et Montréalaises en matière de logements sociaux? / Commentaires sur la transparence
Mme Chantal Rossi	Mme Dominique Ollivier	Pourquoi Projet Montréal n'a pas respecté sa promesse électorale de mettre en place un programme de report de la hausse des taxes, alors que la pression économique est plus forte que jamais sur les propriétaires à revenu fixe ? / Réitère sa question
Mme Alba Zuniga Ramos	Mme Valérie Plante	Pourquoi il n'y a toujours pas de mesures d'apaisement des feux de circulation et un brigadier à l'angle de Rouen et Parthenais, et ce, malgré les multiples demandes des citoyens et de l'établissement scolaire ? / Pourquoi l'Administration n'a pas ajouté suffisamment de brigadiers, face à la multiplication d'enfants qui se rendent à l'école à pied ?

La leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi, soulève une question de privilège concernant l'expression « hypocrite » utilisée par la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, lors de son intervention, puisque cette expression apparaît sur la liste des expressions antiparlementaires. La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, demande aux membres du conseil de faire preuve de retenue lors de leur intervention, et de ne pas politiser des drames survenus dans la communauté. La présidente clôt le débat.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Abdelhaq Sari	M. Alain Vaillancourt	Comment remédier au manque d'effectifs policiers et assurer une meilleure sécurité routière ? Commentaires sur programme Vision Zéro
M. Julien Hénault-Ratelle	M. Luc Rabouin	En quoi consiste le plan d'action de l'Administration pour aider les PME montréalaises, face à cette situation économiquement très difficile ? / Comment est-ce que cette Administration justifie cette iniquité fiscale entre les arrondissements ?

À 10 h 59

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Chantal Rossi

de prolonger la Période de questions des membres de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation de 15 minutes est agréée.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Benoit Langevin	Mme Josefina Blanco	Est-ce que l'Administration juge que 6 M\$ est suffisant pour régler la question de la crise à Milton-Parc ? / Réitère sa question
Mme Stephanie Valenzuela	Mme Émilie Thuillier	Est-ce que les chantiers de construction des Centres de traitement des matières organiques (CTMO) pourront reprendre sans que les Montréalais aient à payer la note salée de 32 M\$ ou tout autre montant supplémentaire ? / Demande d'avoir l'heure juste sur ce qui est attendu sur ce dossier
M. Laurent Desbois	Mme Dominique Ollivier	Comment l'Administration explique-t-elle ce déséquilibre entre les arrondissements en ce qui a trait aux embauches de personnel ?/ Pourquoi utiliser une économie non récurrente de 146 M\$ pour embaucher et payer des salaires qui vont être récurrents ?
M. Josué Corvil	Mme Dominique Ollivier	Est-ce que nous pouvons avoir un plan d'action précis du Bureau de la Commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, qui découle des recommandations formulées par l'OCPM en 2020 ? / Réitère sa question concernant le plan d'action

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051), la présidente du conseil déclare la Période de questions des membres du conseil close à 11 h 20.

À 11 h 20, la présidente du conseil suspend les travaux pour quelques minutes.

À 11 h 32, le conseil reprend ses travaux.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris, pour la suite de l'ordre du jour.

CM22 1374

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'adopter de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 15 décembre 2022, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM22 1375

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 novembre 2022

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 novembre 2022, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 7 décembre 2022 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

6 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucune réponse n'est déposée.

8 – Dépôt de rapports des commissions des conseils

La présidente du conseil appelle le point « Dépôt de rapports des commissions des conseils ».

CM22 1376

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2023 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

M. Pierre Lessard-Blais, à titre de président de cette commission, dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du Budget 2023 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes comprenant les rapports minoritaires de l'opposition officielle et de l'Association des municipalités de banlieue, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

08.01

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

Le conseil débute l'étude des points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Un débat s'engage.

À 12 h 30, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, suspend les travaux jusqu'à 14 h.

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 15 décembre 2022
9 h 30**

**Séance tenue le jeudi 15 décembre 2022 – 14 h
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. Stéphane Côté, Mme Mary Deros, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Sonny Moroz, Mme Martine Musau Muele, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, Mme Dominique Ollivier, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pauzé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville, M. Craig Sauv , Mme Despina Sourias, Mme  milie Thuillier, Mme V ronique Tremblay, M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :

Mme Nathalie Goulet, Mme Vicki Grondin et M. Luis Miranda

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTR  SUR L'AMENDEMENT AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 AFIN D'ALL GER LES CHARGES FISCALES POUR LES IMMEUBLES R SIDENTIELS ET NON-R SIDENTIELS DU CONSEILLER ALAN DESOUSA, DU CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE AREF SALEM ET DES CONSEILLERS LAURENT DESBOIS ET JULIEN H NAULT-RATELLE AU POINT 30.01

Mme Val rie Plante, Mme Marie Plourde, Mme Vicky Grondin, Mme Nathalie Goulet et M. Luis Miranda

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU R GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTR  SUR L'AMENDEMENT AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 AFIN D'ALL GER LES CHARGES FISCALES POUR LES IMMEUBLES R SIDENTIELS ET NON-R SIDENTIELS DU CONSEILLER ALAN DESOUSA, DU CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE AREF SALEM ET DES CONSEILLERS LAURENT DESBOIS ET JULIEN H NAULT-RATELLE AU POINT 30.01

M. St phane C t 

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTR  SUR L'AMENDEMENT AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 POUR ALLOUER UNE SOMME SUPPL MENTAIRE DE 3 M\$ AFIN D'AUGMENTER LES D PENSES DU SERVICE DE LA DIVERSIT  ET DE L'INCLUSION SOCIALE D DI ES AUX CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION D'ITIN RANCE DU CONSEILLER BENOIT LANGEVIN, DU CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE AREF SALEM ET DU CONSEILLER ABDELHAQ SARI AU POINT 30.01

Mme Val rie Plante, Mme Vicky Grondin, Mme Nathalie Goulet et M. Luis Miranda

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR L'AMENDEMENT AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 POUR ALLOUER 1 M\$ SUPPLÉMENTAIRE AFIN D'AUGMENTER LE SALAIRE DES RECRUES AU SEIN DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL DU CONSEILLER ABDELHAQ SARI ET DU CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE AREF SALEM AU POINT 30.01

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Mme Vicky Grondin, Mme Nathalie Goulet et M. Luis Miranda

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR LES POINTS 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) ET 80.01 (30.02)

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Mme Vicky Grondin, Mme Nathalie Goulet, Mme Christine Black et M. Luis Miranda

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
M. Michel Turcotte, Analyste-rédacteur

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la séance ouverte.

À 13 h 31, le conseil reprend ses travaux à la réunion des points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02).

Le débat se poursuit.

À 16 h 29, la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi, propose un changement de séquence à l'ordre du jour afin d'étudier immédiatement le point 80.01 (30.04).

Le leader de la majorité, M. Alex Norris, informe le conseil que l'Administration est en accord avec la proposition de la leader de l'opposition officielle.

CM22 1377

Approbation du programme d'immobilisations 2023-2032 de la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le programme d'immobilisations 2023-2032 de la Société de transport de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
M. Stéphane Côté
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
Mme Effie Giannou
Mme Andrée Hénault
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

80.01 1223843019 (30.04)

CM22 1378

Adoption du budget 2023 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1908;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

d'adopter le budget 2023 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, prend la parole, et rappelle que les expressions « manipuler les chiffres » ainsi que « maquiller les chiffres » apparaissent à la liste des propos non parlementaires. La présidente du conseil demande au chef de l'opposition officielle, M. Aref Salem, de retirer ou rectifier l'expression « manipuler les chiffres » qu'il a utilisée lors de son intervention. M. Salem reformule sa phrase en employant l'expression « comptabilité créative ». La présidente le remercie.

Le débat se poursuit.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem
M. Laurent Desbois
M. Julien Hénault-Ratelle

de présenter un amendement au point 30.01 présentement à l'étude, accompagné d'un certificat de la Trésorière à l'effet d'alléger les charges fiscales pour les immeubles résidentiels et non résidentiels, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2023 afin de réduire les charges fiscales sous le contrôle du conseil municipal pour les immeubles résidentiels de 1 %, et pour les immeubles non résidentiels de 1 %, soit d'un montant de 35,56 M\$.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme, soit 35,56 M\$, à même le budget 2023 des dépenses des services centraux qui s'élève à 3 308 M\$, en imposant une contrainte budgétaire de 1,075 % à l'ensemble des services centraux. »

Un débat s'engage sur l'amendement du conseiller Alan DeSousa, du chef de l'opposition officielle Aref Salem, et des conseillers Laurent Desbois et Julien Hénault-Ratelle.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris, qui déclare que l'Administration est en désaccord avec l'amendement proposé.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Alan DeSousa

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement proposé par MM. DeSousa, Salem, Desbois et Hénault-Ratelle.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini et Hénault (25)

Votent contre : Mesdames et messieurs Ollivier, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lavigne Lalonde, Lessard-Blais, Puzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Sauvé et Sasseville (33)

Résultat : En faveur : 25
Contre : 33

La présidente du conseil déclare l'amendement du conseiller Alan DeSousa, du chef de l'opposition officielle Aref Salem, et des conseillers Laurent Desbois et Julien Hénault-Ratelle rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari

de présenter un amendement au point 30.01 présentement à l'étude, accompagné d'un certificat de la Trésorière à l'effet d'allouer une somme supplémentaire de 3 M\$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance, et qui se lit comme suit :

« Il est proposé d'allouer une somme supplémentaire de 3 M\$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance;

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 3 M\$ à même les crédits pour dépenses contingentes dans le budget de fonctionnement de la Ville de Montréal et de réallouer cette somme à l'augmentation des dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance. »

Un débat s'engage sur l'amendement du conseiller Benoit Langevin, du chef de l'opposition officielle Aref Salem et du conseiller Abdelhaq Sari.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Benoit Langevin

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement proposé par MM. Langevin, Salem et Sari.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Côté, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault et Sauvé (27)

Votent contre : Mesdames et messieurs Ollivier, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lavigne Lalonde, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy et Sasseville (33)

Résultat : En faveur : 27
Contre : 33

La présidente du conseil déclare l'amendement du conseiller Benoit Langevin, du chef de l'opposition officielle Aref Salem et du conseiller Abdelhaq Sari rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, prend la parole, et rappelle que les interventions des conseillers doivent porter sur les points présentement à l'étude, à savoir l'adoption du budget et du programme décennal d'immobilisations de la ville-centre et de l'agglomération.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Aref Salem

de présenter un amendement au point 30.01 présentement à l'étude, accompagné d'un certificat de la Trésorière à l'effet d'allouer une somme supplémentaire de 1M\$ afin d'augmenter le salaire des recrues au sein du Service de police de la Ville de Montréal, et qui se lit comme suit :

« Il est proposé d'allouer une somme supplémentaire de 1M\$ afin d'augmenter le salaire des recrues du Service de police de la Ville de Montréal.

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 1 M\$ à même les dépenses de fonctionnement du Service de police dans le budget de la Ville de Montréal et de réallouer cette somme à l'augmentation de salaire des recrues du Service de police de la Ville de Montréal. »

Un débat s'engage sur l'amendement du conseiller Abdelhaq Sari et du chef de l'opposition officielle Aref Salem.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement proposé par MM. Sari et Salem.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Côté, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian et Hénault (23)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Ollivier, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Blanchet, Deschamps, Palestini, Sauvé et Sasseville (37)

Résultat : En faveur : 23
Contre : 37

La présidente du conseil déclare l'amendement du conseiller Abdelhaq Sari et du chef de l'opposition officielle Aref Salem rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Alba Zuniga Ramos
M. Laurent Desbois

de présenter un amendement au point 30.01 présentement à l'étude, accompagné d'un certificat de la Trésorière à l'effet de dédier les sommes nécessaires au Bureau du vérificateur général pour réaliser un audit du rapport préélectoral des finances publiques, et qui se lit comme suit :

« Il est proposé d'ajouter 250 000 \$ au budget du Bureau du vérificateur général afin de lui permettre de réaliser à terme un audit du rapport préélectoral des finances publiques.

Pour ce faire, il est proposé de puiser un montant de 250 000 \$ supplémentaires à même les crédits pour dépenses contingentes du budget de fonctionnement 2023. »

Un débat s'engage sur l'amendement des conseillers-ères Alan DeSousa, Alba Zuniga Ramos et Laurent Desbois.

À 17 h 05, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris.

Le leader de la majorité prend la parole et propose de poursuivre les travaux au-delà de 17 h, afin de terminer l'étude des points inscrits à l'ordre du jour.

La proposition est agréée.

À 17 h 06, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, suspend les travaux pour quelques minutes.

À 17 h 14, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit sur l'amendement des conseillers-ères Alan DeSousa, Alba Zuniga Ramos et Laurent Desbois.

La présidente du conseil cède la parole au conseiller Alan DeSousa, afin qu'il utilise son droit de réplique. M. DeSousa prend la parole et informe les membres du conseil qu'il retire son amendement. La proposition est agréée.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

La présidente du conseil cède la parole à la présidente du comité exécutif, Mme Dominique Ollivier, afin qu'elle exerce son droit de réplique.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Plante, Ollivier, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Blanchet, Deschamps, Palestini, Sauvé et Sasseville (37)

Votent contre: Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Côté, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian et Hénault (22)

Résultat: En faveur : 37
Contre : 22

La présidente du conseil déclare le point 30.01 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.01 1223843021

CM22 1379

Adoption du programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1910;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

d'adopter le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, prend la parole, et rappelle que les expressions « manipuler les chiffres » ainsi que « maquiller les chiffres » apparaissent à la liste des propos non parlementaires. La présidente du conseil demande au chef de l'opposition officielle, M. Aref Salem, de retirer ou rectifier l'expression « manipuler les chiffres » qu'il a utilisée lors de son intervention. M. Salem reformule sa phrase en employant l'expression « comptabilité créative ». La présidente le remercie.

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, prend la parole, et rappelle que les interventions des conseillers doivent porter sur les points présentement à l'étude, à savoir l'adoption du budget et du programme décennal d'immobilisations de la ville-centre et de l'agglomération.

Le débat se poursuit.

À 17 h 05, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris.

Le leader de la majorité prend la parole et propose de poursuivre les travaux au-delà de 17 h, afin de terminer l'étude des points inscrits à l'ordre du jour.

La proposition est agréée.

À 17 h 06, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, suspend les travaux pour quelques minutes.

À 17 h 14, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil cède la parole à la présidente du comité exécutif, Mme Dominique Ollivier, afin qu'elle exerce son droit de réplique.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Plante, Ollivier, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Blanchet, Deschamps, Palestini, Sauvé et Sasseville (37)

Votent contre: Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Côté, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian et Hénault (22)

Résultat: En faveur : 37
Contre : 22

La présidente du conseil déclare le point 30.02 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.02 1225929001

CM22 1380

Adoption du budget 2023 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le budget 2023 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, prend la parole, et rappelle que les expressions « manipuler les chiffres » ainsi que « maquiller les chiffres » apparaissent à la liste des propos non parlementaires. La présidente du conseil demande au chef de l'opposition officielle, M. Aref Salem, de retirer ou rectifier l'expression « manipuler les chiffres » qu'il a utilisée lors de son intervention. M. Salem reformule sa phrase en employant l'expression « comptabilité créative ». La présidente le remercie.

Le débat se poursuit.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem
M. Laurent Desbois
M. Julien Hénault-Ratelle

de présenter un amendement au point 30.01 présentement à l'étude, accompagné d'un certificat de la Trésorière à l'effet d'alléger les charges fiscales pour les immeubles résidentiels et non résidentiels, et qui se lit comme suit :

« D'amender le budget de fonctionnement 2023 afin de réduire les charges fiscales sous le contrôle du conseil municipal pour les immeubles résidentiels de 1 %, et pour les immeubles non résidentiels de 1 %, soit d'un montant de 35,56 M\$.

Pour ce faire, il est proposé de prendre cette somme, soit 35,56 M\$, à même le budget 2023 des dépenses des services centraux qui s'élève à 3 308 M\$, en imposant une contrainte budgétaire de 1,075 % à l'ensemble des services centraux. »

Un débat s'engage sur l'amendement du conseiller Alan DeSousa, du chef de l'opposition officielle Aref Salem, et des conseillers Laurent Desbois et Julien Hénault-Ratelle.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris, qui déclare que l'Administration est en désaccord avec l'amendement proposé.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Alan DeSousa

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement proposé par MM. DeSousa, Salem, Desbois et Hénault-Ratelle.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini et Hénault (25)

Votent contre : Mesdames et messieurs Ollivier, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lavigne Lalonde, Lessard-Blais, Puzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Sauvé et Sasseville (33)

Résultat : En faveur : 25
Contre : 33

La présidente du conseil déclare l'amendement du conseiller Alan DeSousa, du chef de l'opposition officielle Aref Salem, et des conseillers Laurent Desbois et Julien Hénault-Ratelle rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Il est proposé par M. Benoit Langevin

appuyé par M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari

de présenter un amendement au point 30.01 présentement à l'étude, accompagné d'un certificat de la Trésorière à l'effet d'allouer une somme supplémentaire de 3 M\$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance, et qui se lit comme suit :

« Il est proposé d'allouer une somme supplémentaire de 3 M\$ afin d'augmenter les dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance;

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 3 M\$ à même les crédits pour dépenses contingentes dans le budget de fonctionnement de la Ville de Montréal et de réallouer cette somme à l'augmentation des dépenses du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance. »

Un débat s'engage sur l'amendement du conseiller Benoit Langevin, du chef de l'opposition officielle Aref Salem et du conseiller Abdelhaq Sari.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Benoit Langevin

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement proposé par MM. Langevin, Salem et Sari.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Côté, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Blanchet, Deschamps, Palestini, Hénault et Sauvé (27)

Votent contre : Mesdames et messieurs Ollivier, Dorais, Bourgeois, Aneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lavigne Lalonde, Lessard-Blais, Plourde, Puzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy et Sasseville (33)

Résultat : En faveur : 27
Contre : 33

La présidente du conseil déclare l'amendement du conseiller Benoit Langevin, du chef de l'opposition officielle Aref Salem et du conseiller Abdelhaq Sari rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, prend la parole, et rappelle que les interventions des conseillers doivent porter sur les points présentement à l'étude, à savoir l'adoption du budget et du programme décennal d'immobilisations de la ville-centre et de l'agglomération.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Aref Salem

de présenter un amendement au point 30.01 présentement à l'étude, accompagné d'un certificat de la Trésorière à l'effet d'allouer une somme supplémentaire de 1M\$ afin d'augmenter le salaire des recrues au sein du Service de police de la Ville de Montréal, et qui se lit comme suit :

« Il est proposé d'allouer une somme supplémentaire de 1M\$ afin d'augmenter le salaire des recrues du Service de police de la Ville de Montréal.

Pour ce faire, il est proposé de puiser cette somme de 1 M\$ à même les dépenses de fonctionnement du Service de police dans le budget de la Ville de Montréal et de réallouer cette somme à l'augmentation de salaire des recrues du Service de police de la Ville de Montréal. »

Un débat s'engage sur l'amendement du conseiller Abdelhaq Sari et du chef de l'opposition officielle Aref Salem.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement proposé par MM. Sari et Salem.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Côté, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian et Hénault (23)

Votent contre : Mesdames et messieurs Plante, Ollivier, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Blanchet, Deschamps, Palestini, Sauvé et Sasseville (37)

Résultat : En faveur : 23
Contre : 37

La présidente du conseil déclare l'amendement du conseiller Abdelhaq Sari et du chef de l'opposition officielle Aref Salem rejeté à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Alba Zuniga Ramos
M. Laurent Desbois

de présenter un amendement au point 30.01 présentement à l'étude, accompagné d'un certificat de la Trésorière à l'effet de dédier les sommes nécessaires au Bureau du vérificateur général pour réaliser un audit du rapport préélectoral des finances publiques, et qui se lit comme suit :

« Il est proposé d'ajouter 250 000 \$ au budget du Bureau du vérificateur général afin de lui permettre de réaliser à terme un audit du rapport préélectoral des finances publiques.

Pour ce faire, il est proposé de puiser un montant de 250 000 \$ supplémentaires à même les crédits pour dépenses contingentes du budget de fonctionnement 2023. »

Un débat s'engage sur l'amendement des conseillers-ères Alan DeSousa, Alba Zuniga Ramos et Laurent Desbois.

À 17 h 05, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris.

Le leader de la majorité prend la parole et propose de poursuivre les travaux au-delà de 17 h, afin de terminer l'étude des points inscrits à l'ordre du jour.

La proposition est agréée.

À 17 h 06, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, suspend les travaux pour quelques minutes.

À 17 h 14, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit sur l'amendement des conseillers-ères Alan DeSousa, Alba Zuniga Ramos et Laurent Desbois.

La présidente du conseil cède la parole au conseiller Alan DeSousa, afin qu'il utilise son droit de réplique. M. DeSousa prend la parole et informe les membres du conseil qu'il retire son amendement. La proposition est agréée.

Le débat se poursuit sur la proposition principale.

La présidente du conseil cède la parole à la présidente du comité exécutif, Mme Dominique Ollivier, afin qu'elle exerce son droit de réplique.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Plante, Ollivier, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Blanchet, Deschamps, Palestini, Sauvé et Sasseville (37)

Votent contre: Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Côté, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian et Hénault (22)

Résultat: En faveur : 37
Contre : 22

La présidente du conseil déclare le point 80.01 (30.01) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

80.01 1223843022 (30.01)

CM22 1381**Adoption du programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet agglomération)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, prend la parole, et rappelle que les expressions « manipuler les chiffres » ainsi que « maquiller les chiffres » apparaissent à la liste des propos non parlementaires. La présidente du conseil demande au chef de l'opposition officielle, M. Aref Salem, de retirer ou rectifier l'expression « manipuler les chiffres » qu'il a utilisée lors de son intervention. M. Salem reformule sa phrase en employant l'expression « comptabilité créative ». La présidente le remercie.

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, prend la parole, et rappelle que les interventions des conseillers doivent porter sur les points présentement à l'étude, à savoir l'adoption du budget et du programme décennal d'immobilisations de la ville-centre et de l'agglomération.

Le débat se poursuit.

À 17 h 05, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris.

Le leader de la majorité prend la parole et propose de poursuivre les travaux au-delà de 17 h, afin de terminer l'étude des points inscrits à l'ordre du jour.

La proposition est agréée.

À 17 h 06, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, suspend les travaux pour quelques minutes.

À 17 h 14, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil cède la parole à la présidente du comité exécutif, Mme Dominique Ollivier, afin qu'elle exerce son droit de réplique.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Aref Salem

de procéder à un vote enregistré sur les points 30.01, 30.02, 80.01 (30.01), 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Plante, Ollivier, Dorais, Bourgeois, Alneus, Beaudry, Blanco, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Rabouin, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Giguère, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Ouellet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Blanchet, Deschamps, Palestini, Sauvé et Sasseville (37)

Votent contre: Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Deros, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Clément-Talbot, Gentile, Perri, Desbois, Moroz, Côté, Giannou, Rapanà, Bissonnet, Corvil, Nazarian et Hénault (22)

Résultat: En faveur : 37
Contre : 22

La présidente du conseil déclare le point 80.01 (30.02) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

80.01 1225929002 (30.02)

CM22 1382

Approbation du budget 2023 de la Corporation Anjou 80

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1921;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le budget 2023 de la Corporation Anjou 80.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1220310003

CM22 1383

Approbation du budget 2023 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1922;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le budget 2023 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

Adopté à l'unanimité.

30.04 1220310004

CM22 1384

Approbation du budget 2023 de l'Agence de mobilité durable

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1928;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le budget 2023 de l'Agence de mobilité durable.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1220310005

CM22 1385**Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil municipal et la quote-part 2023 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1919;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver les contributions financières suivantes, telles qu'indiquées :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2023 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et à l'organisme suivant :

Communauté métropolitaine de Montréal	32 294 700 \$
Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	9 358 900 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1223843023

CM22 1386**Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2023 et du PDI 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 décembre 2022 par sa résolution CE22 2047;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2023 et du PDI 2023-2032 pour l'exercice financier 2023 (volet ville centrale) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

30.07 1220310011

Approbation du budget 2023 de la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2023 de la Société de transport de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Catherine Clément-Talbot
M. Josué Corvil
M. Stéphane Côté
Mme Mary Deros
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Angela Gentile
Mme Effie Giannou
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

80.01 1223843020 (30.03)

CM22 1388

Approbation du budget 2023 du Bureau du taxi de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2023 du Bureau du taxi de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1220310006
80.01 (30.05)

CM22 1389

Approbation du budget 2023 du Conseil des arts de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2023 du Conseil des Arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1220310007
80.01 (30.06)

CM22 1390

Approbation du budget 2023 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2023 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1220310008
80.01 (30.07)

CM22 1391

Approbation du budget 2023 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2023 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

1220310009
80.01 (30.08)

CM22 1392

Approbation du budget 2023 de la Société du parc Jean-Drapeau

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2023 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

1220310010
80.01 (30.09)

CM22 1393

Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération et la quote-part 2023 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver les contributions financières suivantes, tel qu'indiquées :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2023 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :

Conseil des arts	21 506 600 \$
Société du parc Jean-Drapeau	16 372 600 \$
Office municipal d'habitation de Montréal	550 000 \$
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	12 000 \$
Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	12 430 400 \$

- 2- de verser une somme maximale de 667 258 700 \$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 dans le cadre des ententes prévues en fonction de la facturation émise;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1223843024
80.01 (30.10)

CM22 1394

Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2023 et du PDI 2023-2032 pour l'exercice financier 2023 (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2023 et du PDI 2023-2032 pour l'exercice financier 2023 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

1220310012
80.01 (30.11)

Avant de lever l'assemblée, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, prend la parole pour remercier et saluer le travail des équipes du Service du greffe et du soutien technique qui assurent la tenue des assemblées du conseil, et invite la population à la prochaine séance du conseil municipal, le 19 décembre prochain.

À 18 h 18, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

Martine Musau Muele
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Emmanuel Tani-Moore
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE